

PV de l'Assemblée générale du 9 mai 2022

à 20h. à la salle communale de Middel

Préambule

Le Président salue cordialement les membres présents et leur souhaite la bienvenue. Il fait part de l'espoir qu'il avait de pouvoir compter sur une participation plus nombreuse en cette période où les restrictions dues à la pandémie ont été en partie levées. Les membres présents ont droit à un merci particulier de sa part et de la part du comité, car c'est un témoignage de leur intérêt pour nos activités et de leur soutien pour notre travail. Les aides financières reçues pendant l'année sont évidemment indispensables à la bonne marche de notre association et nous les apprécions à leur juste valeur.

Michel S. va donc présider sa 2^{ème} AG et fera de son mieux pour que la soirée soit agréable et instructive pour tous les participants.

La convocation à la présente assemblée a été adressée par lettre du 2 avril 2022. Notre courrier a été envoyé peut-être un peu tôt, mais le comité tenait à joindre une pub pour notre lotto, ceci à l'intention des membres de la région.

Un petit problème technique... qui n'a pas été remarqué tout de suite s'est invité lors de l'impression de ces convocations. Le logiciel qui gère les envois groupés a numéroté les quatre points de l'ordre du jour de façon plutôt incongrue ! Seule la première convocation était correcte, avec numérotation 1.2.3.4. Sur les suivantes, on peut voir 5.6.7.8., jusqu'à la dernière qui mentionne 749.750.751.752. Le bug a été découvert au moment de mettre sous pli. Tout était imprimé et qui plus est recto/verso. Le comité a renoncé à faire un nouveau tirage par souci de temps et d'économie, certain que vous comprendriez cette décision et en présumant que cette déconvenue ne porterait pas préjudice au bon déroulement de l'assemblée. Ce dysfonctionnement informatique est une mésaventure à oublier.

L'ordre du jour exact est bien le suivant :

1. PV de l'AG du 8.9. 2021
2. Rapport du comité concernant l'exercice 2021
3. Présentation des comptes 2021, Rapport des réviseurs, Approbation et décharge
4. Divers

Aucune remarque, question ou contestation n'étant formulée concernant le mode de la convocation et l'ordre du jour, l'assemblée est valablement constituée et apte à délibérer.

./.

Un scrutateur est nommé en la personne de M. Bruno Perriard, ancien et dévoué secrétaire-caissier qui œuvre encore aujourd'hui pour la gestion de notre site internet et la tenue de la liste des adhérents. Le président apprécie qu'il soit présent ce soir et il le remercie de son soutien indéfectible à Pro Lomela.

12 membres sont présents et plusieurs personnes sont excusées. Il s'agit de Mmes et MM. : notre ancienne présidente l'Archiduchesse M-Hélène d'Autriche, Laure Chatton, Manfred et Danielle Portmann, Claude et Christine Chassot, Gisèle Genoud.

1.PV de l'AG du 8.9.2021

Il n'a pas été envoyé avec la convocation mais était à disposition sur internet. La secrétaire en donne lecture dans son entier. Il n'appelle ni remarque ni question. Sur proposition du président, il est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteure.

2.Rapport du comité pour l'année 2021 (avec un aperçu des 4 premiers mois de 2022)

Les années 2021 & 2022 se sont ressemblées au niveau des complications de la vie courante, perturbée par ce satané COVID. La gestion des tâches de tout un chacun ne fut pas toujours facile. Il en a été de même pour notre association ! Aujourd'hui, fort heureusement, la situation s'est nettement détendue.

Comme vous le savez, nous n'avons pas pu organiser de loto en 2021 et l'espoir d'une participation au marché de Noël de Gambach 2021 s'est à nouveau envolé. La manifestation a dû être annulée en décembre par l'école pour des questions de sécurité sanitaire. Fort heureusement, nous n'avons encore engagé aucun frais, sauf de l'énergie et deux séances de comité pour la préparation et l'organisation.

Des générosités inattendues sont venues renforcer nos recettes, notamment de la part d'une famille endeuillée qui a choisi Pro Lomela comme bénéficiaire des dons collectés en hommage à son cher défunt. Pro Lomela a pu compter aussi sur plusieurs donateurs importants l'ayant gratifié de Fr 1'000.- ou plus durant l'année. 144 membres ont soutenu financièrement l'association durant cet exercice écoulé. Bravo et un immense merci à chacune et chacun de la part de tout le comité.

Comme l'année précédente, le comité s'est investi pleinement pour notre cause, tenant six séances intenses de travail. Son souci premier est toujours de trouver les ressources nécessaires pour couvrir le budget et gérer au mieux l'administration inhérente aux activités de l'association. Les frais sont limités au strict nécessaire pour donner aux membres, par le biais des courriers et du site internet, des informations de qualité et de présentation agréable. Lorsque cela est possible, même la distribution du courrier est faite par certains membres du comité dans les alentours de leurs domiciles respectifs.

Sur requête du directeur de l'école St-Nicolas, l'Abbé Emmanuel, que plusieurs membres du comité ont rencontré en Suisse en été 2021, a demandé avec insistance de pouvoir effectuer des travaux d'entretien nécessaire aux façades de 3 bâtiments, ainsi qu'à l'intérieur de plusieurs salles de classe à Lomela, afin d'offrir un cadre d'étude décent aux élèves.

Les photos transmises par l'Abbé en automne ont convaincu le comité de l'urgence de la situation, afin de sécuriser ces constructions avant qu'elles ne se détériorent totalement. Vous avez aussi pu découvrir sur les clichés accompagnant notre attestation fiscale ou la convocation à ces assises, l'état des bâtiments et la nécessité d'agir !

Après avoir constaté la bonne situation de nos finances, le comité est content d'avoir été en mesure de financer ces entretiens de murs en décembre dernier. A ce jour, les crépissages ont été réalisés. Les photos prouvant l'exécution de ce travail nous sont parvenues, mais les touques de peinture sont apparemment toujours en cours de livraison. Le 24 mars dernier, elles étaient bloquées sur un bateau à Lodja, à 215 km de leur destination, selon l'Abbé.

Nous avons bon espoir que ces matériaux vont arriver à bon port et que la couleur soit exécutée prochainement. Nous attendons encore des photos de l'achèvement du chantier pour lequel nous avons consenti à déboursier Fr 4'000.- à charge de l'exercice comptable 2021. A Lomela, il y a encore des besoins à satisfaire, si l'on se réfère aux souhaits émis par l'Abbé Emmanuel qui n'est jamais en manque de projets !

Quant au COVID, il ne semble pas être arrivé jusqu'à Lomela ; seules les villes sont touchées. L'Abbé nous dit qu'en Afrique, ils utilisent ce que la nature leur offre. Tous les Africains savent qu'il faut appliquer la recette de grand-mère pour s'en sortir...

Grâce à la générosité de tous nos parrains, marraines, donateurs et membres, sans oublier le produit des quêtes, les entrées se sont accrues de Fr 3'161.- en 2021 permettant d'honorer les frais précités de crépissage et de créer une provision pour projets futurs, en plus de la prise en charge des salaires des enseignants. Enfin, le compte de Pertes et Profits de l'année solde par un bénéfice de Fr 419.- témoin d'une bonne gestion de nos charges et des produits. La situation financière de Pro Lomela demeure saine, avec un capital de Fr 5'886.40 + le bénéfice de l'année soit un total de Fr 6'306.20 et des réserves et provisions nous permettant de continuer à assumer le financement du personnel et d'assurer le bon fonctionnement de l'école, conformément au but fixé dans nos statuts, comme cela a pu être respecté depuis la fondation de notre association.

Comme évoqué en début de rapport, le comité a eu le plaisir de pouvoir à nouveau organiser un loto à Châtonnaye le 10 avril dernier –après 2 ans d'absence due à la situation sanitaire. Certains parmi vous y ont peut-être participé. Le résultat, certes bien inférieur à celui de 2019, est tout de même très satisfaisant, soit un bénéfice de Fr 2'009.-. Un tout grand merci à toutes les personnes qui ont permis sa réussite par leur travail ou en leur qualité de joueurs !

On ne sait comment les lotos se dérouleront à l'avenir en raison des exigences de la loi ne permettant plus la distribution de lots en espèces. Certains joueurs apprécieraient moins les lots en bons d'achat. Nous devons, bon gré mal gré, nous adapter à la situation nouvelle.

En début de cette année, les abonnés de l'UP à L'ESSENTIEL (anciennement Bulletin paroissial) ont pu lire un article - rédigé par le président - présentant nos activités. Les responsables de ce mensuel qui nous ont accordé une belle place pour le texte et deux grandes photos en couleur sont remerciés. Un des buts du comité est aussi de faire connaître toujours davantage l'Association, pour renouveler et si possible élargir le cercle des membres et donateurs.

La situation géopolitique en Europe s'est beaucoup modifiée depuis les premiers mois de cette année. Lorsque le rapport qui vous a été adressé a été rédigé et validé par le comité, rien ne laissait penser qu'une guerre serait déclarée le 24 février en Ukraine. Nous avons pu y ajouter quelques lignes relatives à cette tragédie avant son impression.

Que cette situation est dramatique ! Il nous est impossible de rester insensibles à tant de malheur qui frappe ce peuple agressé et chacun de nous est interpellé par la situation catastrophique qui en résulte pour des millions de civils. En une journée, les réfugiés qui fuient les combats et les destructions arrivent à nos portes. Donc l'Ukraine, c'est bien proche de la Suisse – tout au moins, sa frontière ouest !

L'abbé Emmanuel à qui nous évoquions, lors d'un courriel le 24 mars dernier, cette guerre qui nous touche de près, nous a rappelé que la RDC connaît aussi la guerre à l'Est du Pays, imposée par les multinationales en raison de la présence de minerais précieux. Ce sont les forts qui dictent les événements et le silence est coupable à ses yeux. L'abbé termine ses lignes en espérant que ça va s'arrêter bientôt en Ukraine et il pense que cette situation en Europe apportera au monde un regard nouveau...

Il y a tant de malheur sur notre planète, mais notre cœur est sensible et le partage généreux !

En conclusion, le président remercie tous les membres de leur soutien en cette année 2021. Tout le comité compte sur leur générosité renouvelée en 2022 afin que nous puissions mener à bien notre mission et respecter nos engagements envers l'école St-Nicolas, comme nos prédécesseurs ont pu le faire chaque année jusqu'à ce jour.

Le rapport ne suscite aucune remarque ni question. Un grand merci à notre président pour tout le temps qu'il a passé à sa rédaction.

3. Présentation des comptes 2021, rapport des réviseurs, approbation et décharge

Comme les membres ont pu le constater l'année dernière, les comptes arrêtés par le comité, sont présentés de manière plus complète et selon les standards actuels. Le bilan et le compte de P.P. donnent tous les détails sur l'exercice annuel et l'état de nos finances en fin d'année.

La parole est donnée à Mme Chantal Perriard qui nous lit et commente les différents postes. Le résultat de l'exercice 2021 affiche un petit bénéfice de Fr 419.80 et le total du bilan se chiffre à Fr 30'901.20. Les entrées -dons, parrainages et quêtes – totalisent Fr 22'119.-, les salaires versés à Lomela Fr 15'680.-, les réserves statutaires Fr 18'000.- et le capital Fr 5'886.40 + le bénéfice de l'année soit Fr 6'306.20.

Les contrôleurs des comptes Mme Véronique Piccand et M. Jean-François Chatton, par l'intermédiaire de ce dernier, déclarent avoir vérifié les comptes qu'ils ont trouvés exacts. Ils proposent à l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge, avec leurs remerciements, à la caissière et au comité. Ils sont eux-mêmes remerciés par le président qui souhaite une cordiale bienvenue à Véronique Piccand dont c'est la première participation à ces assises. Il n'y a pas de question de la part des membres présents. Le président demande alors à l'assemblée de voter l'acceptation de cet exercice comptable 2021 et d'en donner décharge à la caissière et au comité, ainsi qu'à l'organe de contrôle. On passe au vote ; les membres du comité ne votent pas. Acceptation à l'unanimité. Remerciements du président pour la confiance manifestée par ce vote.

4.Divers

Le président peut donner une réponse officielle à une intervention faite lors de l'assemblée de l'année dernière qui nous suggérait de solliciter La Loterie Romande. Hélas, la LORO ne verse des aides que pour des activités qui se déroulent en territoire suisse, spécialement en Romandie. Dès lors, nous ne sommes hélas pas éligibles à une subvention de leur part.

Jean-François Chatton, suite à la réflexion du président sur l'attractivité des lotos avec bons d'achat nous fait remarquer que le loto de la Jeunesse qui a eu lieu dernièrement à Middelburg a bien marché avec des bons Migros. A voir si les lotos qui suivront confirmeront.

Michel Scaiola demande si d'autres personnes de l'assemblée ou membres du comité souhaitent s'exprimer. Ce n'est pas le cas.

Il conclut en remerciant ses quatre collègues du comité et Bruno Perriard pour sa présence et tout le travail effectué chez lui, en toute discrétion. Sa reconnaissance va aussi aux participants à cette assemblée, à nos parrains et marraines et tous les donateurs réguliers ou occasionnels. Un merci au Conseil communal de Torny pour la mise à disposition de la salle communale pour nos rencontres. L'assemblée est levée à 20h48, le président invite les participants à partager le verre de l'amitié et souhaite que ce moment se prolonge. Il espère s'être montré à la hauteur de la responsabilité qui lui a été confiée et termine par un vibrant « Vive Pro Lomela et bonne soirée à tous ! » Applaudissements pour son travail et son engagement !